

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1989 B 00040 Numéro SIREN : 349 580 191 Nom ou dénomination : A.M.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 2085

89840

- 2 AOUT 2019

2085

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

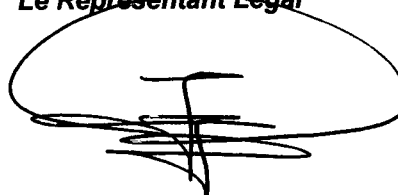
QUATRIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social, soit la somme de 1.667.913,44 Euros, au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée générale reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019.

Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal



1

BILAN - ACTIF

COPIE CERTIFIÉE 50-SD2019
CONFORME
Le Représentant Légal

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 44 AVENUE CHARLES DE GAULLE 89000 AUXERRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 4 9 5 8 0 1 9 1 0 0 0 1 4		Néant *		
		Exercice N clos le, 18 11 12 20 18		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	78 457 26 289
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	72 531 10 287
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	15 253 385
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	120 030 120 030
TOTAL (II) BJ			15 560 979 150 988 15 409 992	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	47 846 47 846
		Autres créances (3) BZ	CA	13 441 923 13 441 923
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	24 368 24 368	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	65 834 65 834	
	TOTAL (III) CJ	CK	13 579 971 13 579 971	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			29 140 950 150 988 28 989 963	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS AMSI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1	)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			EJ	)	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 667 913	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 519 489	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	137 338	
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR	137 338		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	13 653 749	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	3 047 018	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	236 066	
	Dettes fiscales et sociales			DY	201 903	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	194 400	
				EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	17 333 136	
TOTAL (IV)			ED			
Ecarts de conversion passif *			EE	28 989 963		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 870 706
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 509 194	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	1 315 188	FH		FI	1 315 188	
	services*	FJ	1 315 188	FK		FL	1 315 188	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 050	
	Autres produits (1) (11)					FQ	133	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 317 371	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 096 342	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 782	
	Salaires et traitements*					FY	285 066	
	Charges sociales (10)					FZ	116 607	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	45 819
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 556 616	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(239 244)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 031 379	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	139 617	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 170 996	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	267 565	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	267 565	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 903 431		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 664 187		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

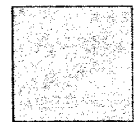
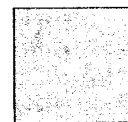
4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS AMSI										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	37 351	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	37 351	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	137 338	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	140 338	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(102 986)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(106 713)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 525 718	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 857 805	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 667 913	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	37 351	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *								HP		
		- Crédit - bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	2 031 379	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	2 429	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	2 050	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6			obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										
											Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	LITIGES FOURNISSEURS										140 338	34 811
REGULARISATIONS FOURNISSEURS											2 540	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :											
										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe



Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/18

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/18 au 31/12/18

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	28 864 056,11
- chiffre d'affaires en € :	1 315 188,33
- résultat net comptable en € :	1 667 913,44

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements sauf pour le matériel de transport loué.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

- Logiciels	1 ans à 3 ans
- Site internet	3 ans
- Matériels informatiques	3 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020.

Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.

A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

A) Les billets de trésorerie et découvert bancaires souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'un an car ils sont sujets à un renouvellement annuel.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant.
De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

Montant des billets de trésorerie utilisés au 31 décembre 2018 : 1 800 000 €

Montant des découverts bancaires utilisés au 31 décembre 2018 : 5 509 193.93 €

B) Depuis le 1er janvier 2012, la Société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle fait donc partie, en tant que société mère, du Groupe intégré suivant :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (à compter du 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (à compter du 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (à compter du 1er janvier 2016)

C) Le montant du crédit impôt compétitivité emploi dérogé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 3 755 €. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre Société l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, ce montant sera imputé sur l'impôt total du Groupe intégré.

A ce titre, le montant du crédit impôt compétitivité dérogé au titre de l'exercice 2018 par les sociétés

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES : 105 402 €
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 : 31 524 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10 : 76 871 €
- SAS JEANNIN NEW CAR : 13 214 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR : 38 175 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 : 117 102 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 : 36 138 €
- SAS JEANNIN LEASE CAR : 0 €

s'élève à un total de 418 426 €.

Ce montant, ajouté à celui dérogé par AMSI, s'imputera sur l'impôt des sociétés du Groupe intégré.

D) Par ailleurs, la société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

E) La société AMSI a fait l'acquisition le 18 décembre 2018 de 100% des titres de la SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE, détenus jusqu'à présent par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES.

F) La société AMSI a créé le 3 août 2018, une nouvelle filiale, la SAS JEANNIN SMDA, en apportant 100% du capital. Cette société a acquis un fonds de commerce SEAT (MEAUX et VSD) le 3 septembre 2019, un fonds de commerce SKODA et MAZDA (VSD) le 19 novembre 2018

G) La société AMSI a acquis 100% des titres de la SAS SMDA le 17 juillet 2019. Cette société exploitait les marques SKODA, MAZDA et SUZUKI sur VERT-SAINT-DENIS. Elle a cédé les fonds SKODA et MAZDA à la SAS JEANNIN SMDA le 19 novembre 2018.

H) La société AMSI a pris une participation majoritaire dans la SCI JEANNIN CDG le 24 novembre 2018. Cette société a acquis un bien immobilier sur AUXERRE le 27 décembre 2018 qu'elle donnera à bail à la SAS JEANNIN SMDA pour y exploiter la marque MAZDA.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	100 282		21 165
TOTAL immobilisations incorporelles :	100 282		21 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	85 103		3 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	85 103		3 234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 722 395		6 530 990
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		120 000
TOTAL immobilisations financières :	8 722 425		6 650 990
TOTAL GÉNÉRAL	8 907 810		6 675 389

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		16 701	104 746	
TOTAL immobilisations incorporelles :		16 701	104 746	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 519	82 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		5 519	82 818	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 253 385	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			120 030	
TOTAL immobilisations financières :			15 373 415	
TOTAL GÉNÉRAL		22 220	15 560 979	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	68 912	26 246	16 701	78 457
TOTAL immobilisations incorporelles :	68 912	26 246	16 701	78 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	58 477	19 573	5 519	72 531
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 477	19 573	5 519	72 531
TOTAL GÉNÉRAL	127 389	45 819	22 220	150 988

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 246		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 246		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 573		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 573		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	45 819		

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		137 338		137 338
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		137 338		137 338

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL		137 338		137 338
----------------------	--	----------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 030		120 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	47 846	47 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	531 550	531 550	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	63 364	63 364	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	(0)	(0)	
État - Divers			
Groupe et associés	12 713 874	11 413 874	1 300 000
Débiteurs divers	7 228	7 228	
TOTAL de l'actif circulant :	13 363 863	12 063 863	1 300 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	65 834	65 834	

TOTAL GÉNÉRAL	13 549 727	12 129 697	1 420 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 309 194	7 309 194		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 344 555	1 882 125	2 453 411	2 009 019
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 066	236 066		
Personnel et comptes rattachés	85 089	85 089		
Sécurité sociale et autres organismes	50 782	50 782		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	57 029	57 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 003	9 003		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 921 112	2 921 112		
Autres dettes	194 400	194 400		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 207 230	12 744 799	2 453 411	2 009 019
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	(0)
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	106 256
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	106 256

Autres créances:

- Avoirs à recevoir : 7 120 Euros
- Intérêts des c/c : 99 136 Euros

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 980
Emprunts et dettes financières divers	2 429
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 220
Dettes fiscales et sociales	129 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	10 552
Autres dettes	194 400

TOTAL	537 462
-------	---------

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

RUBRIQUES		Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		65 834	
Charges ou produits financiers			
Charges ou produits exceptionnels			
TOTAL		65 834	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 15/06/19
Tenue de compte EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 000			150 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000			15 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 646 937	1 039 638		9 686 575
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 039 638	1 667 913	1 039 638	1 667 913
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 851 575	2 707 551	1 039 638	11 519 489

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 664 187	78 285
Résultat exceptionnel (hors participation)	(102 986)	(4 845)
Résultat comptable (hors participation)	1 561 200	73 440

L'impôt total s'élève à (106 713) € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 180 153 €

Résultat net comptable après IS = 1 667 913 Euros

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	4 638 769
Caution au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	500 000
Caution au profit BPLC pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 (Découvert) Maximum 1 000 000 € Montant indiqué correspond au montant utilisé au 31/12/2018	0
Caution au profit CEBFC pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir emprunt 525 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	93 935
Caution au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir ligne LOA maximale de 750 000 € Montant indiqué correspond à l'encours au 31/12/2018	176 201
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	102 930
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Caution au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	432 304
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	437 381
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
SOUS-TOTAL 1	7 381 520

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautions au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	2 348 883
Cautions au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	195 273
Cautions au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	85 000
Cautions au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	253 188
Cautions solidaire au profit CICOBAIL/OSEO pour 26/67 F. ROOSEVELT pour garantir un crédit bail immobilier d'un montant max. de 780 000 € Montant indiqué correspond aux redevances restant dues au 31/12/2018	76 774
Cautions au profit BPLC pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	50 413
SOUS-TOTAL 2	3 009 531
TOTAL DES CAUTIONS	10 391 051

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN AUTO 77 - Pour BRED : 300 000 €	300 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	250 000
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 67 FR au profit BRED	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 26/67 avenue Franklin Roosevelt au profit du pool OSEO/CICOBAIL	
Nantissement 99 parts SCI J. FORTES TERRES au profit BPI	
Maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts	
Maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts	
TOTAL	1 300 000

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168 921
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Montant indiqué correspond au capital restant dû au 31/12/2018	
TOTAL	168 921

Liste des Filiales et Participations

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 035 270	100,00 %	229 487
SARL JEANNIN NEW CAR	978 313	100,00 %	211 874
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 690 572	100,00 %	(360 135)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 422 997	100,00 %	2 998
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	942 927	100,00 %	74 716
SAS JEANNIN LEASE CAR	1 268	100,00 %	590
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	579 378	100,00 %	(16 248)
SAS JEANNIN SMDA	267 000	100,00 %	43 673
SAS SMDA	1 780 328	100,00 %	487 802
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	82 052
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	101 534
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	5 083 176	97,95 %	805 768
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	53 050
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	124 130
SCI JEANNIN CHAMBERBERTRAND	1 000	99,00 %	37 707
SCI 67FR	1 000	99,00 %	44 114
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	8 040
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	76 143
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	46 414
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	66 987
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	474 836
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	46 622
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	86 027
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	(71 778)
SCI DES 3 SAULES	55 555	70,00 %	62 636
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	7	

Dont contrats d'apprentissage : 0

Dont contrats de professionnalisation : 2

Dont travailleurs handicapés : 0

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

SAS AMSI
44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 15 JANVIER 2019

Tous les associés de la société A.M.S.I., société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros, divisé en 15.000 actions de 10 Euros chacune, ayant son siège social à AUXERRE (Yonne) 44, avenue du Général de Gaulle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 349 580 191 (1989 B 40), ci-après dénommée la « Société », à savoir :

- Monsieur Yves JEANNIN
Propriétaire de 14.980 actions
- Madame Lucette JEANNIN
Propriétaire de 20 actions

Ci-après les « Associés »,

Après avoir constaté :

- Que la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 d'Euros, ayant son siège social à MAREUIL-LES-MEAUX (Seine et Marne) 255, avenue de la Grande Haie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 315 359 455 RCS MEAUX, envisage de souscrire auprès de la société VIAXEL une ligne de financement du crédit stock, à hauteur de 500.000 Euros sur une durée de 12 mois au taux de 0,834 % l'an avec périodicité *in fine*,
- Que la société VIAXEL a demandé la caution de notre société en garantie du remboursement par la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, de toutes ses obligations envers elle,

Ont pris la décision visée ci-après, sous forme d'un acte sous seing privé, signé par tous les Associés, ainsi que le permet l'article 17-3 des statuts de la Société :

DECISION UNIQUE – Autorisation d'un cautionnement

Les Associés autorisent la Société à se porter caution solidaire et indivisible du remboursement par la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, de la ligne de financement du crédit stock dans la limite de 500.000 Euros, consenti par la société VIAXEL sur une durée de 12 mois au taux de 0,834 % l'an avec périodicité *in fine*, dans l'hypothèse où la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, ne procéderait pas au remboursement.

Cette caution annule et remplace celle autorisée le 2 janvier 2018.

En conséquence, les Associés confèrent tous pouvoirs à son Président à l'effet de négocier les termes de cette caution, signer la convention, élire domicile, faire toutes déclarations utiles, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à AUXERRE

Le 15 janvier 2019

En trois exemplaires, dont un pour la Société

M. Yves JEANNIN

Mme Lucette JEANNIN

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège Social : 44, Avenue Charles de Gaulle

89 000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **A.M.S.I.** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 15 253 k€. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A.M.S.I. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

AUCAP AUDIT
Peggy GILLET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	104 746	78 457	26 289	31 371
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	104 746	78 457	26 289	31 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	82 818	72 531	10 287	26 626
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	82 818	72 531	10 287	26 626
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 253 385		15 253 385	8 722 395
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	120 030		120 030	30
TOTAL immobilisations financières :	15 373 415		15 373 415	8 722 425
ACTIF IMMOBILISÉ	15 560 979	150 988	15 409 992	8 780 421

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				303
Créances clients et comptes rattachés	47 846		47 846	142 326
Autres créances	13 316 017		13 316 017	10 307 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 363 863		13 363 863	10 450 058
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 368		24 368	62 695
Charges constatées d'avance	65 834		65 834	49 553
TOTAL disponibilités et divers :	90 202		90 202	112 247
ACTIF CIRCULANT	13 454 064		13 454 064	10 562 305

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	29 015 044	150 988	28 864 056	19 342 726
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 000	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 686 575	8 646 937
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 667 913	1 039 638
TOTAL situation nette :	11 519 489	9 851 575
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	11 519 489	9 851 575
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	137 338	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	137 338	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 653 749	8 636 359
Emprunts et dettes financières divers	2 921 112	455 677
TOTAL dettes financières :	16 574 861	9 092 036
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 066	107 570
Dettes fiscales et sociales	201 903	177 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 400	114 000
TOTAL dettes diverses :	632 369	399 115
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 207 230	9 491 151
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	28 864 056	19 342 726

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 315 188		1 315 188	1 204 293
Chiffres d'affaires nets	1 315 188		1 315 188	1 204 293
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 050	1 278
Autres produits			133	8 132
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 317 371	1 213 703
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 096 342	949 835
TOTAL charges externes :			1 096 342	949 835
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 782	7 916
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			285 066	271 415
Charges sociales			116 607	112 131
TOTAL charges de personnel :			401 672	383 546
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			45 819	50 437
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			45 819	50 437
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			1 556 616	1 391 733
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(239 244)	(178 030)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(239 244)	(178 030)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 031 379	1 408 116
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	139 617	38 648
Reprises sur provisions et transferts de charges		24 092
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 170 996	1 470 856
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	267 565	291 710
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	267 565	291 710
RÉSULTAT FINANCIER	1 903 431	1 179 146
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 664 187	1 001 116
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37 351	26 965
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	37 351	26 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 432
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	137 338	
	140 338	3 432
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(102 986)	23 533
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(106 713)	(14 989)
TOTAL DES PRODUITS	3 525 718	2 711 525
TOTAL DES CHARGES	1 857 805	1 671 887
BÉNÉFICE OU PERTE	1 667 913	1 039 638

Annexe

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Feggy GILLET

Désignation de l'entreprise

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/18

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/18 au 31/12/18

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	28 864 056,11
- chiffre d'affaires en € :	1 315 188,33
- résultat net comptable en € :	1 667 913,44

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements sauf pour le matériel de transport loué.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

- Logiciels	1 ans à 3 ans
- Site internet	3 ans
- Matériels informatiques	3 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont un procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.
Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisations auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020.
Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.
A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

A) Les billets de trésorerie et découvert bancaires souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'un an car ils sont sujets à un renouvellement annuel.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant.
De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

Montant des billets de trésorerie utilisés au 31 décembre 2018 : 1 800 000 €
Montant des découverts bancaires utilisés au 31 décembre 2018 : 5 509 193.93 €

B) Depuis le 1er janvier 2012, la Société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle fait donc partie, en tant que société mère, du Groupe intégré suivant :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SASJEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (à compter du 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (à compter du 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (à compter du 1er janvier 2016)

C) Le montant du crédit impôt compétitivité emploi dégagé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 3 755 €. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre Société l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, ce montant sera imputé sur l'impôt total du Groupe intégré.

A ce titre, le montant du crédit impôt compétitivité dégagé au titre de l'exercice 2018 par les sociétés

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES : 105 402 €
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 : 31 524 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10 : 76 871 €
- SAS JEANNIN NEW CAR : 13 214 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR : 38 175 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 : 117 102 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 : 36 138 €
- SAS JEANNIN LEASE CAR : 0 €

s'élève à un total de 418 426 €.

Ce montant, ajouté à celui dégagé par AMSI, s'imputera sur l'impôt des sociétés du Groupe intégré.

D) Par ailleurs, la société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

E) La société AMSI a fait l'acquisition le 18 décembre 2018 de 100% des titres de la SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE, détenus jusqu'à présent par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES.

F) La société AMSI a créé le 3 août 2018, une nouvelle filiale, la SAS JEANNIN SMDA, en apportant 100% du capital. Cette société a acquis un fonds de commerce SEAT (MEAUX et VSD) le 3 septembre 2018, un fonds de commerce SKODA et MAZDA (VSD) le 19 novembre 2018.

G) La société AMSI a acquis 100% des titres de la SAS SMDA le 17 juillet 2018. Cette société exploitait les marques SKODA, MAZDA et SUZUKI sur VERT-SAINT-DENIS. Elle a cédé les fonds SKODA et MAZDA à la SAS JEANNIN SMDA le 19 novembre 2018.

H) La société AMSI a pris une participation majoritaire dans la SCI JEANNIN CDG le 24 novembre 2018. Cette société a acquis un bien immobilier sur AUXERRE le 27 décembre 2018 qu'elle donnera à bail à la SAS JEANNIN SMDA pour y exploiter la marque MAZDA.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	100 282		21 165
TOTAL immobilisations incorporelles :	100 282		21 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	85 103		3 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	85 103		3 234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 722 395		6 530 990
Autres titres immobilisés			120 000
Prêts et autres immobilisations financières	30		
TOTAL immobilisations financières :	8 722 425		6 650 990
TOTAL GÉNÉRAL	8 907 810		6 675 389

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		16 701	104 746	
TOTAL immobilisations incorporelles :		16 701	104 746	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 519	82 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		5 519	82 818	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			15 253 385	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			120 030	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			15 373 415	
TOTAL GÉNÉRAL		22 220	15 560 979	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	68 912	26 246	16 701	78 457
TOTAL immobilisations incorporelles :	68 912	26 246	16 701	78 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	58 477	19 573	5 519	72 531
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 477	19 573	5 519	72 531
TOTAL GÉNÉRAL	127 389	45 819	22 220	150 988

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 246		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 246		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 573		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 573		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	45 819		

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		137 338		137 338
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		137 338		137 338
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL		137 338		137 338

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 030		120 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	47 846	47 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	531 550	531 550	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	63 364	63 364	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	(0)	(0)	
État - Divers			
Groupe et associés	12 713 874	11 413 874	1 300 000
Débiteurs divers	7 228	7 228	
TOTAL de l'actif circulant :	13 363 863	12 063 863	1 300 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	65 834	65 834	

TOTAL GÉNÉRAL	13 549 727	12 129 697	1 420 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 309 194	7 309 194		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 344 555	1 882 125	2 453 411	2 009 019
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 066	236 066		
Personnel et comptes rattachés	85 089	85 089		
Sécurité sociale et autres organismes	50 782	50 782		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	57 029	57 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 003	9 003		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 921 112	2 921 112		
Autres dettes	194 400	194 400		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 207 230	12 744 799	2 453 411	2 009 019
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	(0) 106 256
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	106 256

Autres créances:

- Avoirs à recevoir : 7 120 Euros
- Intérêts des c/c : 99 136 Euros

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 980
Emprunts et dettes financières divers	2 429
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 220
Dettes fiscales et sociales	129 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	10 552
Autres dettes	194 400

TOTAL	537 462
-------	---------

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	65 834	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	65 834	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 15/06/19
Tenue de compte EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 000			150 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000			15 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 646 937	1 039 638		9 686 575
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 039 638	1 667 913	1 039 638	1 667 913
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 851 575	2 707 551	1 039 638	11 519 489

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 664 187	78 285
Résultat exceptionnel (hors participation)	(102 986)	(4 845)
Résultat comptable (hors participation)	1 561 200	73 440

L'impôt total s'élève à (106 713) € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 180 153 €

Résultat net comptable après IS = 1 667 913 Euros

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	4 638 769
Caution au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	500 000
Caution au profit BPLC pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 (Découvert) Maximum 1 000 000 € Montant indiqué correspond au montant utilisé au 31/12/2018	0
Caution au profit CEBFC pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir emprunt 525 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	93 935
Caution au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir ligne LOA maximale de 750 000 € Montant indiqué correspond à l'encours au 31/12/2018	176 201
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	102 930
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Caution au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	432 304
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	437 381
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
SOUS-TOTAL 1	7 381 520

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautions au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	2 348 883
Cautions au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	195 273
Cautions au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	85 000
Cautions au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	253 188
Cautions solidaires au profit CICOBAIL/OSEO pour 26/67 F. ROOSEVELT pour garantir un crédit bail immobilier d'un montant max. de 780 000 € Montant indiqué correspond aux redevances restant dues au 31/12/2018	76 774
Cautions au profit BPLC pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	50 413
SOUS-TOTAL 2	3 009 531
TOTAL DES CAUTIONS	10 391 051

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN AUTO 77 - Pour BRED : 300 000 €	300 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	250 000
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 67 FR au profit BRED	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 26/67 avenue Franklin Roosevelt au profit du pool OSEO/CICOBAIL	
Nantissement 99 parts SCI J. FORTES TERRES au profit BPI	
Maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts	
Maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts	
TOTAL	1 300 000

Page 28

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168 921
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Montant indiqué correspond au capital restant dû au 31/12/2018	
TOTAL	168 921

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 035 270	100,00 %	229 487
SARL JEANNIN NEW CAR	978 313	100,00 %	211 874
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 690 572	100,00 %	(360 135)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 422 997	100,00 %	2 998
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	942 927	100,00 %	74 716
SAS JEANNIN LEASE CAR	1 268	100,00 %	590
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	579 378	100,00 %	(16 248)
SAS JEANNIN SMDA	267 000	100,00 %	43 673
SAS SMDA	1 780 328	100,00 %	487 802
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	82 052
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	101 534
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	5 083 176	97,95 %	805 768
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	53 050
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	124 130
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	37 707
SCI 67FR	1 000	99,00 %	44 114
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	8 040
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	76 143
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	46 414
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	66 987
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	474 836
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	46 622
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	86 027
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	(71 778)
SCI DES 3 SAULES	55 555	70,00 %	62 636
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	7	

Dont contrats d'apprentissage : 0
Dont contrats de professionnalisation : 2
Dont travailleurs handicapés : 0

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

SAS AMSI
44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Peggy GILLET



COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal

A handwritten signature in black ink is written over the text "Le Représentant Légal".

BILAN CONSOLIDE

au 31/12/2018

ACTIF en Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Ecart d'acquisition	1 617 908	418 411	286.68%
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires	74 472	50 392	47.79%
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74 472	50 392	47.79%
Terrains	7 460 018	6 209 418	20.14%
Constructions	14 468 170	13 552 019	6.76%
Installations techniques, matériel, outillage	698 851	622 670	12.23%
Autres immobilisations corporelles	2 872 234	3 127 205	-8.15%
Immobilisations en cours	1 042 253	99 429	948.24%
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 541 526	23 610 741	12.41%
Titres de participations			
Actifs nets en cours de cession			
Participations par mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	1 593	1 423	11.95%
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 955	22 721	555.58%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	150 548	24 144	523.54%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 384 454	24 103 688	17.76%
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	48 867 054	38 144 794	28.11%
STOCKS ET EN-COURS	48 867 054	38 144 794	28.11%
Avances et acomptes versés sur commandes	317 517	272 941	16.33%
Créances clients et comptes rattachés	11 007 929	11 281 138	-2.42%
Actifs d'impôts différés	83 785	293 865	-71.49%
Autres créances	6 817 936	4 244 216	60.64%
Capital souscrit, appelé et non versé			
CREANCES	17 909 650	15 819 219	13.21%
Valeurs mobilières de placement	28 749		N/S
Actions propres			
Disponibilités	7 379 648	3 513 068	110.06%
TRESORERIE	7 408 397	3 513 068	110.88%
Charges constatées d'avance	477 606	585 715	-18.46%
Liaisons titres			
Liaisons bilan	2	2	
COMPTES DE REGULARISATION	477 608	585 717	-18.46%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	74 980 226	58 335 739	28.53%
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
Ecart d'arrondi actif			
TOTAL ACTIF	103 364 680	82 439 427	25.38%

PASSIF en Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Capital social ou individuel	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation groupe			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	9 686 576	8 646 938	12,02%
Réserves du groupe	6 800 799	6 264 031	8,57%
Ecart de conversion			
Report à nouveau			
Résultat Groupe	1 847 292	1 575 041	17,29%
CAPITAUX PROPRES	18 499 667	16 651 010	11,10%
Intérêts hors groupe	105 188	107 782	-2,41%
Ecart de conversion hors groupe			
Résultat hors-groupe	14 251	15 061	-5,38%
INTERETS MINORITAIRES	119 439	122 843	-2,77%
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour acquisitions de titres	167 338	30 000	457,79%
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour passif d'impôt différé			
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	167 338	30 000	457,79%
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	33 249 246	28 142 110	18,15%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 154 886	7 751 246	82,61%
Concours bancaires courants			
Emprunts en crédit-bail	5 111	5 008	2,06%
Emprunts et dettes financières divers			
Passifs nets en cours de cession	5 537 811	4 261 585	29,95%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 771 351	18 796 417	21,15%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 030 022	4 976 142	21,18%
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	549 628	470 206	16,89%
Autres dettes			
DETTES	82 298 055	64 402 714	27,79%
Produits constatés d'avance	2 280 181	1 232 856	84,95%
Ecart d'arrondi passif		4	-100,00%
COMPTES DE REGULARISATION	2 280 181	1 232 860	84,95%
TOTAL PASSIF	103 364 680	82 439 427	25,38%
Taux d'endettement financier (Emprunts et dettes financières / Capitaux propres)	256,27%	215,59%	
Autonomie financière (Capitaux propres / Total passif)	17,90%	20,20%	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31/12/2018

En Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Ventes de marchandises France	193 843 136	178 572 746	8.55%
Ventes de marchandises Export	7 777 145	7 388 178	5.26%
Production vendue de biens - France			
Production vendue de biens Export	15 472 787	14 233 592	8.71%
Production vendue de services - France	23 491	80 717	-70.90%
Production vendue de services Export			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	217 116 559	200 275 233	8.41%
Production stockée	1 607 462	1 742 603	-7.76%
Production immobilisée	346 793	295 646	17.30%
Subventions d'exploitation	1 192 838	1 060 686	12.46%
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 624 932	1 423 338	14.16%
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 772 025	4 522 273	5.52%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	190 517 062	169 145 627	12.63%
Variation de stock de marchandises	-7 664 007	2 096 599	-465.54%
Achats de matières premières et autres appro.			
Variation de stock matières premières et approvisionnements			
Autres achats et charges externes	10 716 524	9 286 023	15.40%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 046 414	1 510 126	35.51%
Salaires et traitements	13 161 371	11 226 134	17.24%
Charges sociales	5 116 051	4 277 120	19.61%
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 212 927	3 044 259	5.54%
Dotations aux provisions /immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants	603 879	416 126	45.12%
Dotations aux provisions pour risques et charges		161 348	-100.00%
Autres charges	1 111 045	1 084 738	2.43%
CHARGES D'EXPLOITATION	218 821 266	202 248 100	8.19%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 067 318	2 549 406	20.32%
Produits financiers de participations			
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	196 689	169 075	16.33%
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Ecart de conversion			
PRODUITS FINANCIERS	196 689	169 075	16.33%
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	762 727	704 822	8.22%
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement			
Ecart de conversion			
CHARGES FINANCIERES	762 727	704 822	8.22%
RESULTAT FINANCIER	-566 038	-535 747	5.65%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 501 280	2 013 659	24.22%
% du CA HT	1.15%	1.01%	

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 849	143 415	5.18%
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3 155	3 633	-13.16%
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 875	-100.00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	154 004	148 923	3.41%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98 805	77 120	28.12%
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	212	3 997	-94.70%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	173 001		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	272 018	81 117	235.34%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-118 014	67 806	-274.05%
Impôts dus sur les bénéfices	769 304	462 557	66.32%
Impôts différés sur les bénéfices	-247 581	58 540	-522.93%
TOTAL IMPOTS	521 723	521 097	0.12%
TOTAL DES PRODUITS	222 239 277	205 115 504	8.35%
TOTAL DES CHARGES	220 377 734	203 555 136	8.26%
Liaisons Résultat			
RESULTAT DES SOCIETES INTEGRES	1 861 543	1 560 368	19.30%
Résultat des sociétés mises en équivalence		-29 734	-100.00%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 861 543	1 590 102	17.07%
% du CA HT	0.86%	0.79%	
RESULTAT GROUPE	1 847 292	1 575 041	17.29%
RESULTAT HORS GROUPE	14 251	15 061	-5.38%
Résultat par action	123.15	105.00	
Résultat dilué par action	123.15	105.00	
Résultat par action avant dot. aux amort. des écarts d'acquisition	123.15	103.02	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES

au 31/12/2018

En Euros		31/12/2018	31/12/2017	Variations
-	Ventes marchandises	201 620 281	185 960 924	8.42%
-	Coût d'achat des marchandises vendues	182 853 055	171 242 226	6.78%
MARGE COMMERCIALE		18 767 226	14 718 698	27.51%
		8.64%	6.78%	
+	Production vendue	15 496 278	14 314 309	8.26%
+	Production stockée			N/S
-	Déstockage de production			N/S
+	Production immobilisée	1 607 462	1 742 603	-7.76%
PRODUCTION DE L'EXERCICE		17 103 740	16 056 912	6.52%
		7.88%	7.40%	
CHIFFRE D'AFFAIRES		217 116 559	200 275 233	8.41%
-	Coût d'achat des marchandises vendues	182 853 055	171 242 226	6.78%
-	Consommations exercice en provenance des tiers	10 716 524	9 286 023	15.40%
VALEUR AJOUTEE		25 154 442	21 489 587	17.05%
		11.59%	9.90%	
+	Subventions d'exploitation	346 793	295 646	17.30%
-	Impôts, taxes et versements assimilés	2 046 414	1 510 126	35.51%
-	Charges de personnel	18 277 422	15 503 254	17.89%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		5 177 399	4 771 853	8.50%
		2.38%	2.20%	
+	Reprises sur charges calculées, transferts	1 192 838	1 060 686	12.46%
+	Autres produits	1 624 932	1 423 338	14.16%
-	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 816 806	3 621 733	5.39%
-	Autres charges	1 111 045	1 084 738	2.43%
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 067 318	2 549 406	20.32%
		1.41%	1.17%	
+	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			N/S
+	Produits financiers	196 689	169 075	16.33%
-	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			N/S
-	Charges financières	762 727	704 822	8.22%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		2 501 280	2 013 659	24.22%
		1.15%	0.93%	
-	Produits exceptionnels	154 004	148 923	3.41%
-	Charges exceptionnelles	272 018	81 117	235.34%
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-118 014	67 806	-274.05%
-	Impôts dus sur les bénéfices	769 304	462 557	66.32%
-	Impôt sur les bénéfices	-247 581	58 540	-522.93%
+	Liaison résultat			
Résultat des sociétés intégrées		1 861 543	1 560 368	19.30%
Résultat sociétés mises en équivalence		RESULTAT SOCIETES M.E		
-	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		-29 734	-100.00%
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 861 543	1 590 102	17.07%
		0.86%	0.73%	
Résultat groupe		1 847 292	1 575 041	17.29%
		0.85%	0.73%	
Résultat hors-groupe		14 251	15 061	-5.38%
RESULTAT HORS GROUPE				
-	Produits des cessions des éléments d'actifs	3 155	3 633	-13.16%
-	Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	212	3 997	-94.70%
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS		2 943	-364	-908.52%

Tableau des flux de trésorerie

	2018		2017	
	€	€	€	€
Flux nets de trésorerie liés à l'activité				
Capacité d'autofinancement	6 251 979		4 628 549	
Résultat net des sociétés intégrées	1 861 543		1 590 102	
Amortissements et charges calculées	4 390 436		3 038 447	
Variation du BFR	-5 775 036		4 965 836	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		476 943		9 594 385
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Variation de périmètre	-3 264 680		0	
Cession d'immobilisations	3 155		6 834	
Acquisitions d'immobilisations	-4 814 678		-1 340 384	
- Incorporelles	-66 229		-22 819	
- Corporelles	-4 622 215		-1 316 555	
- Financières	-126 234		-1 010	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-8 076 203		-1 333 550
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement				
Variation nette des emprunts	5 107 240		-4 600 659	
Dividendes versés aux minoritaires	-16 291		-5 492	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		5 090 949		-4 606 151
Ecart de conversion et divers		0		0
Variation de trésorerie		-2 508 311		3 654 684
Trésorerie d'ouverture	-4 238 178		-7 892 862	
Trésorerie de clôture *	-6 746 489		-4 238 178	

* Dont découverts bancaires 14 154 886 €



ANNEXE

GROUPE AMSI
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2018

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2018 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2017, représentant une durée de 12 mois.

La société A.M.S.I. a pris le contrôle le 17 juillet 2018 de 100% de la société SMDA, concessionnaire automobile à Vert Saint Denis (77) et de ses filiales. La société JEANNIN SMDA a été créée sur l'exercice, reprenant l'activité de concessionnaire précédemment exploitée par la société SMDA. Cette dernière porte actuellement l'ensemble immobilier de Vert Saint Denis nécessaire à l'exploitation.

La société JEANNIN SMDA a acquis le 3 septembre 2018, auprès d'un tiers, deux fonds de commerce afin d'exercer l'activité de distributeur et réparateur agréé SEAT.

La société SCI JEANNIN MAREUIL a soldé par anticipation le contrat de crédit-bail portant sur l'ensemble immobilier qu'elle détient. Le financement a été assuré par un établissement financier à hauteur de 1 870 K€.

La société SCI CDG, détenue à 100% par le Groupe, a été créée sur l'exercice afin de porter un investissement immobilier.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'environnement comptable a été modifié par l'application des règlements n°2002-10 et n°2004-06 du CRC et par le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2018.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique « minoritaires », pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwills », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecart d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2018.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwills », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte

tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédits baux

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachés : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 000.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2018.

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre groupe l'utilise à travers notamment des efforts d'investissements et de formation.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2018.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2018.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2018

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	97,95%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN LEASE CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS SMDA	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN SMDA	100,00%	100,00%	IG
Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :			
SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMBERTRAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	99,39%	IG
SCI JEANNIN AVALLOIN	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN FORTES TERRES	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN MAREUIL	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAMOREAU	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG
SCI CDG	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

La société SCI VILLETTE n'a pas été consolidée, le Groupe détenant une participation au capital de la société inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	1 179 959			1 199 497		2 379 456
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	208 064	66 229	16 701	2 734		260 326
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	✓ 208 064	66 229	16 701	✓ 2 734		260 326
Immobilisations Incorporelles brutes						

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	761 548					761 548
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	157 672	43 612	16 701	1 271		185 854
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	✓ 157 672	43 612	16 701	1 271		185 854
Amortissements et provisions						

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;
- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecarts sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

Le rachat de 9,12% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 auprès de minoritaires au 1^{er} janvier 2010 a dégagé un écart d'acquisition de 107 705 €, amortis sur 8 ans. Sur fin décembre 2014, l'augmentation de capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, souscrite exclusivement par la société AMSI, a conduit à porter son pourcentage de contrôle à 95.41%. Un écart d'acquisition de 48 006 € a été dégagé, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le groupe a porté son pourcentage d'intérêts au capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 à 99.98% sur le début de l'exercice 2015. Cette opération dégage un écart d'acquisition de 258 502 €, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur l'exercice 2016, le Groupe a acquis 100% du capital de la société. Cette opération n'a pas dégagé d'écart d'acquisition sur l'exercice. Au 31 décembre 2016, l'amortissement cumulé s'élève à 217 292 €.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

La prise de contrôle le 17 juillet 2018 de 100% du capital de la société SMDA et de ses filiales a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition résiduel de K€ 1 199, après affectation des survaleurs à l'ensemble immobilier acquis.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2017. Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	6 209 418	850 599		400 001		7 460 018
Constructions	29 057 501	650 140	109 784	1 953 536		31 551 393
Installations techniques, matériel, outillage	3 705 826	284 208	235 470	183 644		3 938 208
Autres immobilisations corporelles	6 024 792	1 824 576	2 172 207	419 139	69 868	6 166 168
Immobilisations en cours	99 429	1 012 692			-69 868	1 042 253
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	45 096 966	4 622 215	2 517 461	2 956 320		50 158 040

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	15 505 482	1 620 136	109 785	67 390		17 083 223
Installations techniques, matériel, outillage	3 083 156	233 007	235 256	158 450		3 239 357
Autres immobilisations corporelles	2 897 587	1 316 171	1 129 093	209 269		3 293 934
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	21 486 225	3 169 314	1 474 134	435 109		23 616 514

Titres non consolidés

Le Groupe détient 23.76% du capital de la société SCI VILLETTE. Les titres non consolidés sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Autres titres immobilisés » pour un montant de 753 €.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Ouverture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 085 143	-14 417	226 269	1 296 995
Déficits fiscaux	283 883			283 883
Impôts différés actifs	1 369 026	-14 417	226 269	1 580 878
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 075 161	-261 998	683 930	1 497 093
Impôts différés passifs	1 075 161	-261 998	683 930	1 497 093
Impôt différé net	293 865	247 581	-457 661	83 785

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 000	0	15 000

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2016	15 075 263
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 575 041
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	706
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2017	16 651 010
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 847 292
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	1 364
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2018	18 499 666

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2016	113 980
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	15 061
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-6 198
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2017	122 843
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	14 251
Variations de périmètre	-1 364
Dividendes versés	-16 291
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2018	119 439

Créances et dettes**Créances**

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 148 955 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	17 346 166	8 244 257	7 580 082
Emprunts liés aux crédits-baux	78 742		
Concours bancaires courants	14 154 886		
Emprunts et dettes financières diverses		5 111	
Fournisseurs	22 771 351		
Dettes fiscales et sociales	6 030 022		
Avances et acomptes	5 537 811		
Autres dettes	549 628		
Total dettes	66 468 606	8 249 368	7 580 082

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances à moins d'un an sur l'exercice.

Le financement des stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de moins d'un an malgré la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges évoluent de la manière suivante sur l'exercice en € :

Valeurs en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour risques	30 000	137 338			167 338
Provisions pour charges					
Total Provisions pour risques et charges		137 338			137 338

Elles concernent des risques divers pour 167 338 €.

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

Valeurs en euros	2018	2017
Salaires et traitements	13 161 371	11 226 134
Charges sociales	5 116 051	4 277 120
Total charges de personnel	18 277 422	15 503 254

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 566 038€ contre une perte de 535 747 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

Valeurs en euros	2018	2017
Produits financiers		
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	196 689	169 075
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	762 727	704 822
Différences négatives de change		
Résultat financiers	-566 038	-535 747

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une perte de 118 014 €. Il notamment lié aux éléments suivants :

- Gain net sur cessions d'immobilisations	2 943 €
- Dotation aux provisions	- 173 001 €
- Autre produits de gestion nets des transferts de charges	52 044 €
Résultat exceptionnel :	- 118 014 €

Analyse de la charge d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt de l'exercice se présente comme suit :

Valeurs en euros	2018
Résultat des sociétés intégrées	1 861 543
Charges d'impôts	521 723
Résultat avant impôts	2 383 266
Impôt théorique (33%)	794 343
Différences permanentes	-105 326
Crédits d'impôts	-167 294
Charge d'impôt	521 723

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Garanties données

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum 14 195 718 €, utilisé au 31 décembre 2018 à hauteur de 10 391 051 €.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA
- Cautions bancaires de 165 000 € au profit de MAZDA France
- Cautions bancaires de 75 000 € au profit de SUZUKI France

- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement parts sociales SCI 26 / 67 AV FRANKLIN ROOSEVELT
- Nantissement parts sociales SCI 67 FR
- Nantissement parts sociales SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- Nantissement parts sociales SCI DU BEL ETAIN
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN FORTES TERRES

- Nantissement du fonds de commerce situé 40/44 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Nantissement du fonds de commerce situé 20 bvd Pompidou à TROYES
- Nantissement du fonds de commerce situé 136 route d'Auxerre à ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement du fonds de commerce situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Nantissement du fonds de commerce situé rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Nantissement du fonds de commerce situé 520, impasse de l'Epinet à VERT-SAINT-DENIS
- Nantissement du fonds de commerce situé 26, avenue du Président Roosevelt à MEAUX

Ces nantissements sont donnés au profit d'établissements financiers

- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 67 av. Franklin Roosevelt à MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 136, route d'AUXERRE à ST ANDRE LES VERGERS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 20 route des Carrières à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur terrain situé rue des Fortes Terres à MAREUIL LES MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 255 avenue de la Grande Haie à MAREUIL LES MEAUX
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé av. Philippe Seguin à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 255 avenue de la Grande Haie à MAREUIL LES MEAUX

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

Valeurs en euros	2018	2017
Ventes de marchandises France	193 843 136	178 572 746
Ventes de marchandises Export	7 777 145	7 388 178
Production vendue de biens - France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services - France	15 472 787	14 233 592
Production vendue de services Export	23 491	80 717
Total chiffre d'affaires	217 116 559	200 275 233

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 79 500 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	54	43
Agents de maîtrise	72	73
Employés	109	92
Ouvriers	118	110
Total	352	318
dont apprentis / Ct de prof.	20	4
dont travailleurs handicapés	10	5

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège Social : 44, Avenue Charles de Gaulle

89 000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2018

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés de la société **A.M.S.I.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société par actions simplifiée **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Périmètre de consolidation

La note « Méthodes et périmètre de consolidation » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment pour ce qui concerne la définition du périmètre de consolidation et des méthodes de consolidations retenues. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues et appréciés le caractère raisonnable de ces estimations.

Ecart d'acquisition

Comme indiqué dans la note « Ecart de première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers consolidés, qui portent notamment sur la valorisation des écarts d'acquisition. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans cette note de l'annexe. Nous avons ainsi procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Indemnités de départ à la retraite

La note de l'annexe relative aux « Provision pour risques et charges » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées de votre contrat souscrit auprès d'une caisse de prévoyance, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Stocks

La note « Stocks de marchandises » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment en matière de valorisation des stocks de véhicules et des stocks de pièces détachées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues pour la valorisation et appréciés le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estime suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

AUCAP AUDIT
Peggy GILLET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud BOUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDE

au 31/12/2018

ACTIF en Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Ecart d'acquisition	1 617 908	418 411	286.68%
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires	74 472	50 392	47.79%
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74 472	50 392	47.79%
Terrains	7 460 018	6 209 418	20.14%
Constructions	14 468 170	13 552 019	6.76%
Installations techniques, matériel, outillage	698 851	622 670	12.23%
Autres immobilisations corporelles	2 872 234	3 127 205	-8.15%
Immobilisations en cours	1 042 253	99 429	948.24%
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 541 526	23 610 741	12.41%
Titres de participations			
Actifs nets en cours de cession			
Participations par mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	1 593	1 423	11.95%
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 955	22 721	555.58%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	150 548	24 144	523.54%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 384 454	24 103 688	17.76%
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	48 867 054	38 144 794	28.11%
STOCKS ET EN-COURS	48 867 054	38 144 794	28.11%
Avances et acomptes versés sur commandes	317 517	272 941	16.33%
Créances clients et comptes rattachés	11 007 929	11 281 138	-2.42%
Actifs d'impôts différés	83 785	293 865	-71.49%
Autres créances	6 817 936	4 244 216	60.64%
Capital souscrit, appelé et non versé			
CREANCES	17 909 650	15 819 219	13.21%
Valeurs mobilières de placement	28 749		N/S
Actions propres			
Disponibilités	7 379 648	3 513 068	110.06%
TRESORERIE	7 408 397	3 513 068	110.88%
Charges constatées d'avance	477 606	585 715	-18.46%
Liaisons titres	2	2	
Liaisons bilan			
COMPTES DE REGULARISATION	477 608	585 717	-18.46%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	74 980 226	58 335 739	28.53%
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
Ecart d'arrondi actif			
TOTAL ACTIF	103 364 680	82 439 427	25.38%

PASSIF en Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Capital social ou individuel	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation groupe			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	9 686 576	8 646 938	12,02%
Réserves du groupe	6 800 799	6 264 031	8,57%
Ecart de conversion			
Report à nouveau			
Résultat Groupe	1 847 292	1 575 041	17,29%
CAPITAUX PROPRES	18 499 667	16 651 010	11,10%
Intérêts hors groupe	105 188	107 782	-2,41%
Ecart de conversion hors groupe			
Résultat hors-groupe	14 251	15 061	-5,38%
INTERETS MINORITAIRES	119 439	122 843	-2,77%
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour acquisitions de titres	167 338	30 000	457,79%
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour passif d'impôt différé	167 338	30 000	457,79%
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	33 249 246	28 142 110	18,15%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 154 886	7 751 246	82,61%
Concours bancaires courants			
Emprunts en crédit-bail	5 111	5 008	2,06%
Emprunts et dettes financières divers			
Passifs nets en cours de cession	5 537 811	4 261 585	29,95%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 771 351	18 796 417	21,15%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 030 022	4 976 142	21,18%
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	549 628	470 206	16,89%
Autres dettes	82 298 055	64 402 714	27,79%
DETTES	2 280 181	1 232 856	84,95%
Produits constatés d'avance		4	-100,00%
Ecart d'arrondi passif	2 280 181	1 232 860	84,95%
COMPTES DE REGULARISATION	103 364 680	82 439 427	25,38%
TOTAL PASSIF			
Taux d'endettement financier (Emprunts et dettes financières / Capitaux propres)	256,27%	215,59%	
Autonomie financière (Capitaux propres / Total passif)	17,90%	20,20%	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31/12/2018

En Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Ventes de marchandises France	193 843 136	178 572 746	8.55%
Ventes de marchandises Export	7 777 145	7 388 178	5.26%
Production vendue de biens - France			
Production vendue de biens Export			
Production vendue de services - France	15 472 787	14 233 592	8.71%
Production vendue de services Export	23 491	80 717	-70.90%
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	217 116 559	200 275 233	8.41%
Production stockée			
Production immobilisée	1 607 462	1 742 603	-7.76%
Subventions d'exploitation	346 793	295 646	17.30%
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 192 838	1 060 686	12.46%
Autres produits	1 624 932	1 423 338	14.16%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 772 025	4 522 273	5.52%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	190 517 062	169 145 627	12.63%
Variation de stock de marchandises	-7 664 007	2 096 599	-465.54%
Achats de matières premières et autres appro.			
Variation de stock matières premières et approvisionnements			
Autres achats et charges externes	10 716 524	9 286 023	15.40%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 046 414	1 510 126	35.51%
Salaires et traitements	13 161 371	11 226 134	17.24%
Charges sociales	5 116 051	4 277 120	19.61%
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 212 927	3 044 259	5.54%
Dotations aux provisions /immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants	603 879	416 126	45.12%
Dotations aux provisions pour risques et charges		161 348	-100.00%
Autres charges	1 111 045	1 084 738	2.43%
CHARGES D'EXPLOITATION	218 821 266	202 248 100	8.19%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 067 318	2 549 406	20.32%
Produits financiers de participations			
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	196 689	169 075	16.33%
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Ecart de conversion			
PRODUITS FINANCIERS	196 689	169 075	16.33%
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	762 727	704 822	8.22%
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement			
Ecart de conversion			
CHARGES FINANCIERES	762 727	704 822	8.22%
RESULTAT FINANCIER	-566 038	-535 747	5.65%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 501 280	2 013 659	24.22%
% du CA HT	1.15%	1.01%	

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 849	143 415	5.18%
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3 155	3 633	-13.16%
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 875	-100.00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	154 004	148 923	3.41%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98 805	77 120	28.12%
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	212	3 997	-94.70%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	173 001		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	272 018	81 117	235.34%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-118 014	67 806	-274.05%
Impôts dus sur les bénéfices	769 304	462 557	66.32%
Impôts différés sur les bénéfices	-247 581	58 540	-522.93%
TOTAL IMPOTS	521 723	521 097	0.12%
TOTAL DES PRODUITS	222 239 277	205 115 504	8.35%
TOTAL DES CHARGES	220 377 734	203 555 136	8.26%
Liaisons Résultat			
RESULTAT DES SOCIETES INTEGRES	1 861 543	1 560 368	19.30%
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		-29 734	-100.00%
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 861 543	1 590 102	17.07%
% du CA HT	0.86%	0.79%	
RESULTAT GROUPE	1 847 292	1 575 041	17.29%
RESULTAT HORS GROUPE	14 251	15 061	-5.38%
Résultat par action	123.15	105.00	
Résultat dilué par action	123.15	105.00	
Résultat par action avant dot. aux amort. des écarts d'acquisition	123.15	103.02	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES

au 31/12/2018

En Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Ventes marchandises	201 620 281	185 960 924	8.42%
- Coût d'achat des marchandises vendues	182 853 055	171 242 226	6.78%
MARGE COMMERCIALE	18 767 226	14 718 698	27.51%
	8.64%	6.78%	
Production vendue	15 496 278	14 314 309	8.26%
+ Production stockée			N/S
- Déstockage de production			N/S
+ Production immobilisée	1 607 462	1 742 603	-7.76%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	17 103 740	16 056 912	6.52%
	7.88%	7.40%	
CHIFFRE D'AFFAIRES	217 116 559	200 275 233	8.41%
- Coût d'achat des marchandises vendues	182 853 055	171 242 226	6.78%
- Consommations exercice en provenance des tiers	10 716 524	9 286 023	15.40%
VALEUR AJOUTEE	25 154 442	21 489 587	17.05%
	11.59%	9.90%	
+ Subventions d'exploitation	346 793	295 646	17.30%
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 046 414	1 510 126	35.51%
- Charges de personnel	18 277 422	15 503 254	17.89%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 177 399	4 771 853	8.50%
	2.38%	2.20%	
+ Reprises sur charges calculées, transferts	1 192 838	1 060 686	12.46%
+ Autres produits	1 624 932	1 423 338	14.16%
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3 816 806	3 621 733	5.39%
- Autres charges	1 111 045	1 084 738	2.43%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 067 318	2 549 406	20.32%
	1.41%	1.17%	
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			N/S
+ Produits financiers	196 689	169 075	16.33%
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			N/S
- Charges financières	762 727	704 822	8.22%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 501 280	2 013 659	24.22%
	1.15%	0.93%	
Produits exceptionnels	154 004	148 923	3.41%
- Charges exceptionnelles	272 018	81 117	235.34%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-118 014	67 806	-274.05%
Impôts dus sur les bénéfices	769 304	462 557	66.32%
- Impôt sur les bénéfices	-247 581	58 540	-522.93%
+ Liaison résultat			
Résultat des sociétés intégrées	1 861 543	1 560 368	19.30%
Résultat sociétés mises en équivalence	RESULTAT SOCIETES M.E		
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		-29 734	-100.00%
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 861 543	1 590 102	17.07%
	0.86%	0.73%	
Résultat groupe	RESULTAT GROUPE		
	1 847 292	1 575 041	17.29%
	0.85%	0.73%	
Résultat hors-groupe	RESULTAT HORS GROUPE		
	14 251	15 061	-5.38%
Produits des cessions des éléments d'actifs	3 155	3 633	-13.16%
- Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	212	3 997	-94.70%
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	2 943	-364	-908.52%

Tableau des flux de trésorerie

	2018		2017	
	€	€	€	€
Flux nets de trésorerie liés à l'activité				
Capacité d'autofinancement	6 251 979		4 628 549	
Résultat net des sociétés intégrées	1 861 543		1 590 102	
Amortissements et charges calculées	4 390 436		3 038 447	
Variation du BFR	-5 775 036		4 965 836	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		476 943		9 594 385
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Variation de périmètre	-3 264 680		0	
Cession d'immobilisations	3 155		6 834	
Acquisitions d'immobilisations	-4 814 678		-1 340 384	
- Incorporelles	-66 229		-22 819	
- Corporelles	-4 622 215		-1 316 555	
- Financières	-126 234		-1 010	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-8 076 203		-1 333 550
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement				
Variation nette des emprunts	5 107 240		-4 600 659	
Dividendes versés aux minoritaires	-16 291		-5 492	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		5 090 949		-4 606 151
Ecart de conversion et divers		0		0
Variation de trésorerie		-2 508 311		3 654 684
Trésorerie d'ouverture	-4 238 178		-7 892 862	
Trésorerie de clôture *	-6 746 489		-4 238 178	

* Dont découverts bancaires 14 154 886 €



ANNEXE

GROUPE AMSI
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2018

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2018 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2017, représentant une durée de 12 mois.

La société A.M.S.I. a pris le contrôle le 17 juillet 2018 de 100% de la société SMDA, concessionnaire automobile à Vert Saint Denis (77) et de ses filiales. La société JEANNIN SMDA a été créée sur l'exercice, reprenant l'activité de concessionnaire précédemment exploitée par la société SMDA. Cette dernière porte actuellement l'ensemble immobilier de Vert Saint Denis nécessaire à l'exploitation.

La société JEANNIN SMDA a acquis le 3 septembre 2018, auprès d'un tiers, deux fonds de commerce afin d'exercer l'activité de distributeur et réparateur agréé SEAT.

La société SCI JEANNIN MAREUIL a soldé par anticipation le contrat de crédit-bail portant sur l'ensemble immobilier qu'elle détient. Le financement a été assuré par un établissement financier à hauteur de 1 870 K€.

La société SCI CDG, détenue à 100% par le Groupe, a été créée sur l'exercice afin de porter un investissement immobilier.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'environnement comptable a été modifié par l'application des règlements n°2002-10 et n°2004-06 du CRC et par le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2018.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique « minoritaires » », pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwills », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecarts d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2018.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwills », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte

tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédits baux

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachés : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 000.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2018.

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre groupe l'utilise à travers notamment des efforts d'investissements et de formation.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2018.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2018.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2018

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	97,95%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN LEASE CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS SMDA	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN SMDA	100,00%	100,00%	IG

Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :

SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	99,39%	IG
SCI JEANNIN AVALON	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN FORTES TERRES	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN MAREUIL	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAMOREAU	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG
SCI CDG	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

La société SCI VILLETTE n'a pas été consolidée, le Groupe détenant une participation au capital de la société inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	1 179 959			1 199 497		2 379 456
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	208 064	66 229	16 701	2 734		260 326
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	208 064	66 229	16 701	2 734		260 326

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	761 548					761 548
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	157 672	43 612	16 701	1 271		185 854
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	157 672	43 612	16 701	1 271		185 854

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;
- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecart sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

Le rachat de 9,12% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 auprès de minoritaires au 1^{er} janvier 2010 a dégagé un écart d'acquisition de 107 705 €, amortis sur 8 ans. Sur fin décembre 2014, l'augmentation de capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, souscrite exclusivement par la société AMSI, a conduit à porter son pourcentage de contrôle à 95.41%. Un écart d'acquisition de 48 006 € a été dégagé, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le groupe a porté son pourcentage d'intérêts au capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 à 99.98% sur le début de l'exercice 2015. Cette opération dégage un écart d'acquisition de 258 502 €, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur l'exercice 2016, le Groupe a acquis 100% du capital de la société. Cette opération n'a pas dégagé d'écart d'acquisition sur l'exercice. Au 31 décembre 2016, l'amortissement cumulé s'élève à 217 292 €.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

La prise de contrôle le 17 juillet 2018 de 100% du capital de la société SMDA et de ses filiales a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition résiduel de K€ 1 199, après affectation des survaleurs à l'ensemble immobilier acquis.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2017. Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	6 209 418	850 599		400 001		7 460 018
Constructions	29 057 501	650 140	109 784	1 953 536		31 551 393
Installations techniques, matériel, outillage	3 705 826	284 208	235 470	183 644		3 938 208
Autres immobilisations corporelles	6 024 792	1 824 576	2 172 207	419 139	69 868	6 166 168
Immobilisations en cours	99 429	1 012 692			-69 868	1 042 253
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	45 096 966	4 622 215	2 517 461	2 956 320		50 158 040

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	15 505 482	1 620 136	109 785	67 390		17 083 223
Installations techniques, matériel, outillage	3 083 156	233 007	235 256	158 450		3 239 357
Autres immobilisations corporelles	2 897 587	1 316 171	1 129 093	209 269		3 293 934
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	21 486 225	3 169 314	1 474 134	435 109		23 616 514

Titres non consolidés

Le Groupe détient 23.76% du capital de la société SCI VILLETTE. Les titres non consolidés sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Autres titres immobilisés » pour un montant de 753 €.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Ouverture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 085 143	-14 417	226 269	1 296 995
Déficits fiscaux	283 883			283 883
Impôts différés actifs	1 369 026	-14 417	226 269	1 580 878
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 075 161	-261 998	683 930	1 497 093
Impôts différés passifs	1 075 161	-261 998	683 930	1 497 093
Impôt différé net	293 865	247 581	-457 661	83 785

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 000	0	15 000

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2016	15 075 263
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 575 041
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	706
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2017	16 651 010
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 847 292
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	1 364
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2018	18 499 666

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2016	113 980
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	15 061
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-6 198
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2017	122 843
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	14 251
Variations de périmètre	-1 364
Dividendes versés	-16 291
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2018	119 439

Créances et dettes**Créances**

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 148 955 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	17 346 166	8 244 257	7 580 082
Emprunts liés aux crédits-baux	78 742		
Concours bancaires courants	14 154 886		
Emprunts et dettes financières diverses		5 111	
Fournisseurs	22 771 351		
Dettes fiscales et sociales	6 030 022		
Avances et acomptes	5 537 811		
Autres dettes	549 628		
Total dettes	66 468 606	8 249 368	7 580 082

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances à moins d'un an sur l'exercice.

Le financement des stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de moins d'un an malgré la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges évoluent de la manière suivante sur l'exercice en € :

Valeurs en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour risques	30 000	137 338			167 338
Provisions pour charges					
Total Provisions pour risques et charges		137 338			137 338

Elles concernent des risques divers pour 167 338 €.

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

Valeurs en euros	2018	2017
Salaires et traitements	13 161 371	11 226 134
Charges sociales	5 116 051	4 277 120
Total charges de personnel	18 277 422	15 503 254

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 566 038€ contre une perte de 535 747 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

Valeurs en euros	2018	2017
Produits financiers		
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	196 689	169 075
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	762 727	704 822
Différences négatives de change		
Résultat financiers	-566 038	-535 747

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une perte de 118 014 €. Il notamment lié aux éléments suivants :

- Gain net sur cessions d'immobilisations	2 943 €
- Dotation aux provisions	- 173 001 €
- Autre produits de gestion nets des transferts de charges	52 044 €
Résultat exceptionnel :	- 118 014 €

Analyse de la charge d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt de l'exercice se présente comme suit :

Valeurs en euros	2018
Résultat des sociétés intégrées	1 861 543
Charges d'impôts	521 723
Résultat avant impôts	2 383 266
Impôt théorique (33%)	794 343
Différences permanentes	-105 326
Crédits d'impôts	-167 294
Charge d'impôt	521 723

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Garanties données

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum 14 195 718 €, utilisé au 31 décembre 2018 à hauteur de 10 391 051 €.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA
- Cautions bancaires de 165 000 € au profit de MAZDA France
- Cautions bancaires de 75 000 € au profit de SUZUKI France

- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement parts sociales SCI 26 / 67 AV FRANKLIN ROOSEVELT
- Nantissement parts sociales SCI 67 FR
- Nantissement parts sociales SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- Nantissement parts sociales SCI DU BEL ETAIN
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN FORTES TERRES

- Nantissement du fonds de commerce situé 40/44 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Nantissement du fonds de commerce situé 20 bvd Pompidou à TROYES
- Nantissement du fonds de commerce situé 136 route d'Auxerre à ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement du fonds de commerce situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Nantissement du fonds de commerce situé rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Nantissement du fonds de commerce situé 520, impasse de l'Epinet à VERT-SAINT-DENIS
- Nantissement du fonds de commerce situé 26, avenue du Président Roosevelt à MEAUX

Ces nantissements sont donnés au profit d'établissements financiers

- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 67 av. Franklin Roosevelt à MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 136, route d'AUXERRE à ST ANDRE LES VERGERS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 20 route des Carrières à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur terrain situé rue des Fortes Terres à MAREUIL LES MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 255 avenue de la Grande Haie à MAREUIL LES MEAUX
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé av. Philippe Seguin à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 255 avenue de la Grande Haie à MAREUIL LES MEAUX

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

Valeurs en euros	2018	2017
Ventes de marchandises France	193 843 136	178 572 746
Ventes de marchandises Export	7 777 145	7 388 178
Production vendue de biens - France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services - France	15 472 787	14 233 592
Production vendue de services Export	23 491	80 717
Total chiffre d'affaires	217 116 559	200 275 233

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 79 500 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	54	43
Agents de maîtrise	72	73
Employés	109	92
Ouvriers	118	110
Total	352	318
<i>dont apprentis / Ct de prof.</i>	<i>20</i>	<i>4</i>
<i>dont travailleurs handicapés</i>	<i>10</i>	<i>5</i>

Philippe GUEGAN

A v o c a t

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service des comptes annuels
90, rue de Paris
F - 89000 AUXERRE

Auxerre, le 28 juillet 2019

Dossier : AMSI
Comptes sociaux et consolidés au 31-12-2018

Maître,

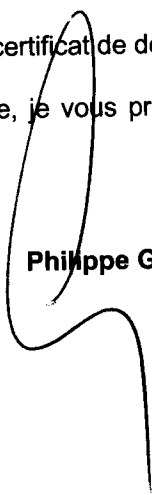
Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, les documents suivants :

- Comptes sociaux de l'exercice visé ci-dessus,
- Comptes consolidés de l'exercice visé ci-dessus,
- Proposition d'affectation des résultats adoptée par l'Assemblée générale ordinaire,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- ~~Deux chèques de 45,73 Euros~~ à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce, (les factures seront à libeller au nom de la société visée ci-dessus).

Je vous remercie de me faire parvenir la facture et le certificat de dépôt relatifs à ces documents.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Philippe GUEGAN



7, rue Alexandre Marie - 89000 AUXERRE - Tél : 03 86 46 45 20 - Télécopie : 03 86 46 64 77

mel : guegan.89@wanadoo.fr

Avocat au Barreau d'AUXERRE - Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté